

Programme général "Droits fondamentaux et justice": programme spécifique "Droits fondamentaux et citoyenneté", 2007-2013

2005/0038(CNS) - 19/12/2006

Dans l'attente de l'avis du Parlement européen, le Conseil a dégagé une **orientation commune** concernant le programme spécifique "Droits fondamentaux et citoyenneté" dans le cadre du programme général "Droits fondamentaux et justice" pour la période 2007-2013.

Les principaux objectifs du programme sont le soutien aux organisations de la société civile, la lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme ainsi que la protection des droits fondamentaux et des droits des citoyens grâce à un dialogue interconfessionnel et multiculturel. Ces objectifs viennent compléter ceux de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne et seront axés sur les domaines susceptibles de générer une plus-value européenne.